

Au fil de l'actualité en santé et sécurité au travail

Laurent Beneteau, Véronique Delmas, Kathy Martin

▶ To cite this version:

Laurent Beneteau, Véronique Delmas, Kathy Martin. Au fil de l'actualité en santé et sécurité au travail. Références en santé au travail, 2018, 154, pp.5-6. hal-01942949

HAL Id: hal-01942949 https://hal.science/hal-01942949v1

Submitted on 31 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Au fil de l'actualité en santé et sécurité au travail :

le Bulletin documentaire régional

AUTEURS:

L. Beneteau, STCS, Cholet V. Delmas, Santé au Travail, Le Mans K. Martin, SMIA, Angers

eu connu, le métier de documentaliste au sein des services de santé au travail est pourtant une ressource stratégique au cœur de l'information.

Depuis fin 2008, la Fédération des services de santé au travail de la région Pays de la Loire a structuré le réseau des documentalistes en santé au travail dans les Pays de la Loire afin de mutualiser les ressources régionales. Ce réseau comprend actuellement trois documentalistes diplômés en sciences de l'information.

Ces professionnels réalisent une veille documentaire en santé et sécurité au travail, publiée chaque fin de mois, qui recense les nouveautés parues dans le mois. Elle est présentée sur un support électronique intitulé « Bulletin documentaire régional » et organisée en 7 thématiques avec des liens hypertextes pour accéder aux documents :

- santé au travail (généralités, aptitude/inaptitude, réforme, surveillance médicale des salariés);
- facteur et nature de risques (accoutumances, ambiances thermiques, amiante et fibres, bruit, chutes, risques chimiques, biologiques, liés à l'activité physique, risques psychosociaux...);
- travail dans des situations particulières (femme enceinte, handicap/invalidité, nouveaux embauchés, travail de nuit/horaires atypiques, travail isolé, travail saisonnier, travail sur écran...);
- prévention (conception des lieux et des situations de travail, évaluation des risques, formation, autorisation, habilitation, hygiène des lieux de travail, métrologie-prélèvement, protection collective et individuelle, ventilation...);
- effets sur la santé (accidents du travail/maladies professionnelles, cancers professionnels...);
- secours d'urgence et sécurité (organisation des premiers secours, sauvetage secourisme du travail (SST));
- ongrès et manifestations à venir.

En 2011, le réseau de documentalistes crée son site Internet https://sites.google.com/site/ristpdl/ (figure 1) et diffuse son bulletin documentaire. Sont aussi disponibles la jurisprudence, une revue des sommaires, les événements (congrès, colloques, journées techniques...), les productions des services de santé au travail de la région.

Comment est réalisé le « Bulletin documentaire régional »?

La veille est un dispositif de collecte, de traitement, de diffusion et d'exploitation de l'information afin de disposer d'informations pertinentes et utiles. À partir de sources officielles, fiables et variées (encadré), le réseau surveille quotidiennement des sites Internet en rapport avec le champ de la santé et la sécurité au travail et les réseaux sociaux, notamment Twitter. Le réseau est également abonné à de nombreuses newsletters. Il utilise des agrégateurs de flux RSS type Netvibes ou Google Reader qui permettent de suivre plusieurs fils de syndication (Flux RSS) et d'être informé en temps réel des nouveautés publiées sur un site. Cette méthode permet d'automatiser la veille, de gagner du temps et de respecter une certaine régularité dans sa veille.

Les informations ainsi collectées sont ensuite classées dans l'outil *Google Drive*, outil de stockage et de partage de l'information permettant la mutualisation. Une rencontre mensuelle permet aux documentalistes d'échanger, d'analyser la pertinence de chaque information à publier, ce qui amène parfois à de vastes débats.

En fin de mois, le document est finalisé dans un fichier *Word* appelé « *Bulletin documentaire régional*» et est publié sur le site du réseau.

Apport du « Bulletin documentaire régional »

Ce bulletin donne des informations aux acteurs de la santé au travail sur la prévention des risques



Figure 1. Page d'accueil du site du réseau des documentalistes

professionnels, l'actualité juridique, les publications des institutionnels de la prévention et celles des services de santé au travail interentreprises. Il participe ainsi à l'actualisation de leurs connaissances, favorisant l'élaboration de projets de service. Cela leur permet également de mieux accompagner et conseiller

les entreprises, les salariés et leurs représentants dans les démarches de prévention des risques professionnels. Les statistiques de fréquentation du site montrent que le bulletin est lu régulièrement par les acteurs de la prévention en région Pays de la Loire, mais aussi dans d'autres régions ou territoires.

<u></u> <u>**Encadré**</u>

> PRINCIPALES SOURCES SURVEILLÉES

AFNOR (Association française de normalisation) - AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés) – ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) / ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) - ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) -ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) - ARS (Agence régionale de santé) - ASN (Autorité de sûreté nucléaire) - Assemblée nationale - ASSTSAS-Québec (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales) - Assurance Maladie-Risques Professionnels - CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) -CCHST-Québec (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail) - CESI-Belgique (Service externe de prévention et de protection au travail) - CIDB (Centre d'information et de documentation sur le bruit) - CNOM (Conseil national de l'Ordre des médecins) - DIRECCTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) - Éditions Législatives -Éditions Tissot – EU-OSHA (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail) - EUROGIP - IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) - FNATH (Fédération nationale des accidentés

du travail et des handicapés) – GÉRES (Groupe d'étude sur le risque d'exposition des soignants aux agents infectieux) - IRDES (Institut de recherche et documentation en économie de la santé) - HAS (Haute Autorité de santé) – INCa (Institut national du cancer) – INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques) – INRS (Institut national de recherche et de sécurité) – Le défenseur des droits - INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) -IRSST-Québec (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail - ISTNF (Institut de santé au travail du nord de la France) -Juritravail – Légifrance – Liaisons Sociales – Ministère des Solidarités et de la Santé - Ministère du Travail - Ministère de la Transition écologique et solidaire - MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) – MSA (Mutualité sociale agricole) - OETH (Obligation d'emploi des travailleurs handicapés) -OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) - OIT (Organisation internationale du travail) – OMS (Organisation mondiale de la santé) - OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) - Présanse (Association de services de santé au travail interentreprises) - Santé Publique France - Sécurité Routière - Sénat - SUVA-Suisse (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents)...